

PRIX DE NOEL

8ème(P/ 3487), Classe 4 — 12/12/2021 16h00, LA MARTINIQUE

PLAT, 2.100 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON SOUPLE (3,4)
(3.600, 1.440, 1.080, 720, 360)

ARRIVEE OFFICIELLE: 11 Engagés. 1 Forfait. 9 Partants Définitifs. 1 Non-Partant.
Temps du 1er : 2.12.14 (Redk : 1. 2.92)

COURSE A CONDITIONS

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 55 k.** Surcharges accumulées : 1 k.1/2 par course gagnée cette année.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations définies par le Conseil d'Administration de France Galop du 6 septembre sont applicables dans ce prix.

Décisions des commissaires

Les Commissaires ont, après enquête et audition de l'entraîneur Manuel DUPELIN interdit à la jum ent DEZIR de participer à la course, les mentions de vaccinations portées sur le document d'iden tification ne permettant pas d'établir qu'elle a reçu les injections de rappel contre la rhinopn eumonie et/ou la grippe dans les conditions fixées par l'article 135 et 136 duCode des Courses au Galop, et ont sanctionné l'entraîneur, par une amendede 150 euros. A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey, Yoan BARILLE en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une duréede 1 jour, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2ème infraction - 6 coups). A l'issuede la course, les Commissaires, après avoir entendu le jeune-jockey, Mighty JOSEPH-MAT HIEU en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jo ur, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2ème infraction - 6 coups). Le hongre SAINT-ROMAIN a subi un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain Prim.	Prim. Suppl. prop. elev.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	--------	-------	------------	--------------------------	---------------	---------	----------

1	<u>RONCEY</u> <u>M.PS. 7 A.</u>	Par: PIVOTAL et MIXED 03 INTENTION (ELUSIVE CITY)	(Corde:03)		MAX BARBA	M. BARBA	YOANN BARILLE	58 kg	3.600	1.191	407	ONN	FRANKLIN FINANCE S.A.
2	<u>JENUFA</u> <u>F.PS. 4 A.</u>	Par: HUNTER'S 04 LIGHT et JEZLAY (LAYMAN)	T (Corde:02)		N.NOIRTIN/T.HAYOT/L.POMPIGNAN	S. JOUSSELIN	ISIDORE BOUAZIZ	58 kg	1.440	612	266	NNL	EARL HARAS DU LOGIS, J. INCE
3	<u>SAINT ROMAIN</u> <u>H.PS. 4 A.</u>	Par: RAJSAMAN et 02 SANDOUILLE (LOPE DE VEGA)	2.5 (Corde:06)		RAYMOND SAINTE ROSE	R. SAINTE ROSE	FRANCK TORRALBA	59,5kg	1.080	459	200	NNL	FRANKLIN FINANCE S.A.
4	<u>FRY F.PS. 4 A.</u>	Par: ZOFFANY et FLOATING 06 AWAY (GONE WEST)	1/4 (Corde:07)		DIDIER FRANCISQUE	D. FRANCISQUE	MIGHTY JOSEPH- MATHIEU	56,5kg	720	306	87	NNL	R. NG
5	<u>HARRY'S PRINCESS</u> <u>F.PS. 4 A.</u>	Par: PRINCE GIBRALTAR et 01 DON'T HURRY ME (HURRICANE RUN)	4.L (Corde:09)		MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	JEREMY MOISAN	59,5kg	360	153	100	NNN	JF. GRIBOMONT
6	<u>VENANTIMI</u> <u>H.PS. 4 A.</u>	Par: MILANAIS et MEDIEVALE 05 (LOST WORLD)	3/4 (Corde:04)		T.HAYOT/N.NOIRTIN/S.JOUSSELIN/	S. JOUSSELIN	CEDRIC REYNAUD	58 kg				NNL	ECURIE PLESSIS,MME I. PLESSIS, B. PLESSIS

7 **QUEEN'S**
DIAMOND
F.P.S. 5 A. 09 Par: WHIPPER
et QUEEN OF
POLAND
(HALLING) 2.L
(Corde:05)  found or type unknown
MME ANGELA THIBAUT S. MR YANIS 55 kg
JOUSSELIN AOUABED (53,5kg) NNN GAEC
CAMPOS

8 **ALADIN**
H.P.S. 5 A. 07 Par: ANODIN
et PRINCESS
ARGENTA
(SUCCESSFUL
APPEAL) 12L
(Corde:10)  found or type unknown
JEAN-CLAUDE CAZAKO JC. CAZAKO YOANN
BABOT 56,5kg
(55 kg) ANL A.
KLODAWSKI

9 **MISS**
VANCOUVER
F.P.S. 4 A. 08 Par: GEORGE
VANCOUVER
et MARILLANA
(ELUSIVE
CITY) CTE
(Corde:01)  found or type unknown
NATHANAEL PERMAL N. PERMAL MME
CHLOE
COLARDO 53,5kg
(55 kg) NNL HARAS DE
MAGOUET

NP **DEZIR** 10 CONDITIONS
SPECIALES  NNN